

RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02253
Numéro SIREN : 833 527 799
Nom ou dénomination : 2.T.M.

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2019 sous le numéro de dépôt 2518



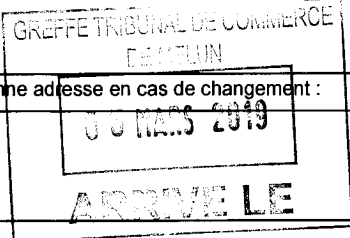
N° 2065-SD
(2018)

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01112017 et clos le 31122018 Régime simplifié d'imposition

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime réel normal

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
2 TM	1B Rue de la Fontaine des Noues 77130 Varennes sur Seine
SIRET 83352779900013	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :



REGIME FISCAL DES GROUPES
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées Transports de marchandises de plus de 3.5T Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15 %	137	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
	PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone franche urbaine Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle art. 44 septies Zone franche d'activité art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0.2 % prévue par l'article 1738 du code général des Impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Identité du déclarant : Date : 15022019 Lieu : PARIS Qualité : GERANT Nom du signataire : TSHIAMALA MBAYI Thierry

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A2018

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel - http://www.ciel.com

Désignation de l'entreprise ² TM		Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise 1B Rue de la Fontaine des Noues 77130 Varennes-sur-Seine					
Numéro SIRET* 8 3 3 5 2 7 7 9 9 0 0 0 1 3					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 14		Durée de l'exercice précédent* 00			
		Exercice N clos le 31/12/2018			
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2		
		Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	{ Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *		068	070	
		{ Autres* (3)	072	074	28 047
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	11 920	
Charges constatées d'avance*	092	094			
Total II	096	098	39 967		
Total général (I + II)	110	112	39 967		
PASSIF		Exercice N NET I			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	26 400		
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	2 640		
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	116		
	Provisions réglementées	140			
Total I	142	29 156			
Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	7 187		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	3 624		
	Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	10 811			
Total général (I + II + III)	180	39 967			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193	(4) Dont dettes à plus d'un an 195			
	(2) Dont créances à plus d'un an 197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel - http://www.ciel.com

Désignation de l'entreprise 2 TM										Néant *								
RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le								
										3	1	1	2	2	0	1	8	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*										209		210					
	Production vendue	{ biens services*	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214											
					217		218		176 183									
			(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)												222			
	Production immobilisée*												224					
	Subventions d'exploitation reçues												226					
	Autres produits												230					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												232		176 183			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)												234					
	Variation de stock (marchandises)*												236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)												238		669			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*												240					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier..... - immobilier.....)												242		115 252			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)										243	163	244		1 466			
	Rémunérations du personnel*												250		44 995			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252		13 664			
	Dotations aux amortissements*												254					
	Dotations aux provisions												256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }										259		262					
					260													
Total des charges d'exploitation (II)												264		176 046				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)												270		137				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)												280					
	Produits exceptionnels (IV)												290					
	Charges financières (V)												294					
	Charges exceptionnelles (VI)												300					
	Impôts sur les bénéfices* (VII)												306		21			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)												310		116				
B — RÉSULTAT FISCAL										312	116	314						
Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*										316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318							
	Provisions non déductibles*										322							
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)										324	21						
Déductions	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248		330									
	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127												
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zones de revitalisation rurales (44. quindécies)	138		342										
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346		350										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1	352	137	354					
										Déficit col. 2								
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)										356							
	Déficits antérieurs reportables dont imputés sur le résultat :												360					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1	370	137	372					
										Déficit col. 2								
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant*		380	n° du centre de gestion agréé :		388										
Montant de la T.V.A. collectée		374	35 237	Effectif moyen du personnel*	376	dont apprentis :		handicapés :		Effectif affecté à l'activité artisanale	861							
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378	19 797	Montant des prélèvements personnels de marchandises*	399													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

1er EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Ciel - http://www.ciel.com

Désignation de l'entreprise : 2 TM										Néant <input checked="" type="checkbox"/>			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5								
	6	7	8	9	10								
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme*	Long terme							
①	②	③	④	⑤		19% ⑥	15% ou 16% ⑦	0% ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)					579	Régularisations		590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).										591			
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 2 TM								Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610	612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620	622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640	642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662		664		666		
TOTAL		680	682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700	705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715			2				
Constructions	720	725			3				
Inst. techniques mat. et outillage	730	735			4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745			5				
Matériel de transport	750	755			6				
Autres immobilisations corporelles	760	765			7				
TOTAL		770	775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780		
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA					
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129			
Total des déficits restant à reporter		870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800		<input type="checkbox"/>	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : 2 TM		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le01/11/2017.....et clos le.....31/12/2018.....		Durée en nombre de mois 1 4	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		108	
Production vendue - Biens		109	
Production vendue - Services		141	176 183
Production stockée		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial		113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 1	144	176 183
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	
Variation de stocks (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123	669
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125	115 252
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Abandons de créances à caractère commercial		149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
	TOTAL 2	152	115 921
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	60 262
IV - Contibution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et le 1329)		117	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.			
Mono établissement au sens de la CVAE (cocher la case)	<input type="checkbox"/> 020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Période de référence	024	du	160 au
Date de cessation		186	
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.			

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

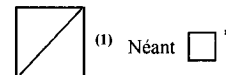
Ciel - http://www.ciel.com

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)



EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 8 3 3 5 2 7 7 9 9 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 TM

ADRESSE (voie) 1B Rue de la Fontaine des Noues

CODE POSTAL 77130

VILLE Varennes sur Seine

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique TSHIAMALA MBAYI Prénom(s) Thierry

Nom marital [] % de détention 76 Nb de parts ou actions 76

Naissance : Date 13/02/1982 N° Département 99 Commune Kinshasa Pays CONGO

Adresse : N° 1 Voie 1 Bis rue de la Fontaine

Code Postal 77130 Commune Varennes sur Seine Pays FRANCE

Titre (2) MLE Nom patronymique MWENI Prénom(s) Fidelie

Nom marital [] % de détention 24 Nb de parts ou actions 24

Naissance : Date 5/03/1998 N° Département 99 Commune Varennes sur Seine Pays CONGO

Adresse : N° 1 Voie 1 Bis rue de la Fontaine

Code Postal 77130 Commune Varennes sur Seine Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

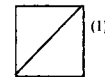
EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 8 3 3 5 2 7 7 9 9 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2 TM

ADRESSE (voie) 1B Rue de la Fontaine des Noues

CODE POSTAL 77130 VILLE Varennes sur Seine

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
	Pays

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
	Pays

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
	Pays

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
	Pays

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
	Pays

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
	Pays

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
	Pays

Forme juridique	Dénomination
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie
Code Postal	Commune
	Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel - http://www.ciel.com

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

2TM

Au capital de vingt-six mille quatre cents euros (26.400 €)

Siège social : 1B Rue de la Fontaine des Noues

77130 Varennes sur Seine

RCS de Melun : 833 527 799

**PROCES- VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 18 Février 2019**

L'an deux mil dix-neuf, et le 18 Février, à 9 heures 30, les associés de la société 2TM, au capital de 26 400 euros, se sont réunis au siège social, sur convocation écrite du Président.

L'assemblée est présidée par M. TSHIAMALA MBAYI Thierry, Président de la société. Les associés représentant 100% du capital étant présent, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

En outre, il a été décidé que le président signerait le procès-verbal de l'assemblée générale.

En conséquence, il n'est pas dressé de feuille de présence.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice 2018,
- Affectation des résultats,
- La continuité de la société,
- Pouvoir à donner.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Le Président rappelle que le texte a été remis en main propre aux associés, puis tenu à leur disposition au siège social, dans les délais légaux.

L'assemblée lui donne acte de sa déclaration et en certifie l'exactitude.

Le Président ouvre la discussion.

Les associés échangent diverses observations et plus personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée prend acte des comptes au bilan clos en date du 31 Décembre 2018.

Il approuve les comptes qui y sont contenus sans exception ni réserves, et donne quitus à TSHIAMALA MBAYI Thierry de sa gestion pour l'exercice concerné.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée décide d'affecter les résultats de l'exercice 2018 se soldant par un bénéfice de 137€ à un compte de report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée décide de la continuité de l'activité de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original du procès-verbal afin de procéder aux formalités légales de publicité de la présence assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures et 30 minutes.

Le Président,

Monsieur TSHIAMALA MBAYI Thierry



2TM

Au capital de vingt-six mille quatre cents euros (26.400 €)

Siège social : 1B Rue de la Fontaine des Noues

77130 Varennes sur Seine

RCS de Melun : 833 527 799

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DU 18 FEVRIER 2019

Cher associé,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en vue de communiquer les comptes de notre Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2018, tels qu'ils ont été établis par notre Expert-comptable.

Suite à un contexte économique et grâce nos efforts nous accusons un bénéfice fiscal de 137€ (cent trente-sept s €).

Ce Bénéfice devrait être proposé pour être inscrit dans un compte de report à nouveau pour l'exercice suivant.

Nous vous proposons donc à titre principal d'approuver les comptes annuels soumis, de nous donner quitus de la gestion pour l'exercice en cause, ainsi que de nous donner votre accord pour l'affectation comptable du résultat comme ci-dessus, et pour la continuité de l'activité.

Le Président,

M. TSHIAMALA MBAYI Thierry



2TM

Au capital de vingt-six mille quatre cents euros (26.400 €)

Siège social : 1B Rue de la Fontaine des Noues

77130 Varennes sur Seine

RCS de Melun : 833 527 799

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 18 Février 2019**

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée prend acte des comptes au 31 Décembre 2018.

Il approuve les comptes qui y sont contenus sans exception ni réserves, et donne quitus à M.
TSHIAMALA MBAYI Thierry de sa gestion pour l'exercice concerné.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée décide d'affecter les résultats de l'exercice 2018 se soldant par un bénéfice de 137€ à un
compte de report à nouveau.

TROISIEME RESOLUTION :

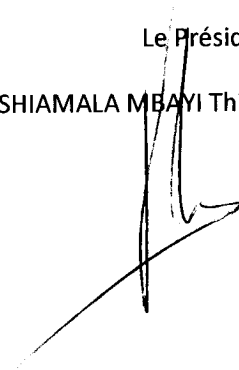
L'assemblée décide de la continuité de l'activité de la société.

QUATRIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original du procès-verbal afin de procéder aux formalités
légalles de publicité de la présence assemblée.

Le Président,

M. TSHIAMALA MBAYI Thierry



2TM

Au capital de vingt-six mille quatre cents euros (26.400 €)

Siège social : 1B Rue de la Fontaine des Noues

77130 Varennes sur Seine

RCS de Melun : 833 527 799

Lettre remise en main propre

Monsieur TSHIAMALA MBAYI,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale annuelle de notre société se tiendra lieu le 18 Février 2019 à 9h30, au siège social de la société sis 1B Rue de la Fontaine des Noues 77130 Varennes sur Seine à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Examen et adoption des comptes de l'exercice au 31 décembre 2018,
- 2/ Affectation des résultats,
- 3/ Pouvoir à donner.

Vous avez la faculté de vous faire représenter à cette assemblée par votre conjoint ou par un associé. A cette fin, nous tenons à votre disposition une formule de pouvoir qui vous permettra de vous faire représenter si vous le souhaitez.

En application des dispositions légales et réglementaires en vigueur, vous trouverez ci-joint :

- Le rapport du gérant,
- Le texte des résolutions proposées,
- Le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2018

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

M. TSHIAMALA MBAYI Thierry

